

INFOS COMMUNE

Réunion Publique



VILLE DE LA CAPELLE
SAMEDI 19 FEVRIER 2022
11H
RDV SUR LE PETIT PARKING
(À CÔTÉ DU N°12 RUE DU DR CLERCQ)

Mise en sécurité de la Rue du Dr Clercq

REUNION AVEC LES RIVERAINS DES RUES DU DR CLERCQ, DE LA BUSE ET MENNESSON

Prochaines élections

Les dimanches 10 avril (1er tour) et 24 avril (2ème tour) se dérouleront les élections présidentielles dans la Halle Michel Flandre de 8h à 18h (la carte d'électeur et la carte d'identité seront à présenter).



Réunions sur le dossier RN2

Deux réunions de lancement de concertation publique pour la mise à 2X2 voies de la RN2 ont été menées par la DREAL Hauts de France à la Halle Michel Flandre les 14 janvier et 3 février. Les échanges ont été riches et constructifs. **Vous pouvez retrouver les informations sur leur site : www.rn2.fr**



Un nouveau visage à la mairie

Frédéric MARTEAUX est arrivé le 1er février 2022. Il succèdera à Marc GRANDIN en tant que responsable des services techniques et prendra ses pleines fonctions en septembre prochain. Nous lui souhaitons la bienvenue et une bonne réussite dans ses missions.



Signature ADUS



Le 18 juin 2022, Monsieur le Maire et Bernard BEAUDOUX, président de l'ADUS, ont signé une convention de partenariat. L'Agence de Développement d'Urbanisme de la Sambre (ADUS) aura pour mission d'élaborer une étude de requalification du Centre-Ville, dans la perspective du futur contournement de la RN2. L'objectif poursuivi est de créer un centre bourg attractif tant sur le plan économique que sur le plan touristique.

AFFAIRES SOCIALES

- **Banque Alimentaire** - les jeudis 24 février, 10 et 24 mars de 13h30 à 17h30-18h00.
- **Permanences** - les jeudis 17 février, 3 et 17 mars de 15h00 à 17h00.

C.C.A.S.
salle du jardin à la maison des associations, entrée par le parc
03 23 97 86 52

Canis-Marche

Le 20 mars prochain aura lieu le premier Canis-Marche sur la commune de La Capelle organisé par les Bergères de l'Aisne.



LES BERGERES DE L'AISNE
... À LA DÉCOUVERTE DU CANI-MARCHE
LE 20 MARS 10H À LA CAPELLE
DÉPART HALLE MICHEL FLANDRE
Parcours 5kms
Tarif : 3€
Collation offerte à l'arrivée
INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS :
canimarche.lacapelle@gmail.com
06 61 68 19 95
CHIENS SOCIABLES OBLIGATOIRES

A la médiathèque

Un atelier ... géant
La compagnie
"Les lucioles s'en mêlent"

Le samedi 8 février, la médiathèque a été toute retournée par un géant laissant des pas dans les rues! Temps fort avec parents et enfants pour clôturer 2 semaines fortes en émotion de la compagnie autour d'histoires, de messages et de chants.



Calendrier des courses hippiques

- Dimanche 6 mars PMH 12h30
Journée d'ouverture
- Dimanche 13 mars PMH 12h30
- Dimanche 27 mars PMH 12h30
- Dimanche 10 avril Premium 12h30
- Dimanche 17 avril PMH 12h30
- Fête de Pâques
- Dimanche 8 mai Premium 12h00
- Tournée d'été (11h30)
- Vendredi 13 mai Premium 11h30
Entrée gratuite
- Dimanche 19 juin Premium 15h55
- Samedi 25 juin Premium 11h45



Chères capelloises, chers capellois,

Cette nouvelle année démarre dans les mêmes conditions et les mêmes particularités qui ont débuté l'année 2021. L'optimisme est de rigueur : en 2022 nous continuerons la poursuite de nos investissements dans tous les domaines et soutiendrons sans faille nos associations locales qui ont été éprouvées durant ces derniers mois.

Après plusieurs semaines de développement, je suis heureux de pouvoir vous présenter la nouvelle vitrine de notre commune sur internet. Le site www.lacapelle.02.fr a été repensé, modernisé pour que l'accès soit simplifié et ainsi faciliter vos démarches.

Vous y trouverez des informations utiles sur la vie communale, les activités proposées sur notre territoire ainsi que le patrimoine et l'histoire de notre commune. N'hésitez pas à nous transmettre vos remarques ou vos observations. Ce site sera régulièrement alimenté par les actualités capelloises.

En espérant que vous apprécierez ce nouveau moyen de communiquer avec vous, je vous souhaite une bonne découverte du site.

Johann WERY

Maire de La Capelle
Vice-président de la Communauté de Communes de la Thiérache du Centre en charge de la mutualisation et de la communication

 Johann Wery

INFOS - CONTACT

MAIRIE DE LA CAPELLE
34 rue du Général de Gaulle 02260 LA CAPELLE
03 23 97 52 00 - mairie@villedelacapelle.fr - www.lacapelle02.fr

 Ville de La Capelle

RESTEZ INFORMÉS
DES ACTUALITÉS



CITYALL
DÉCOUVREZ L'APPLICATION MOBILE DE VOTRE VILLE



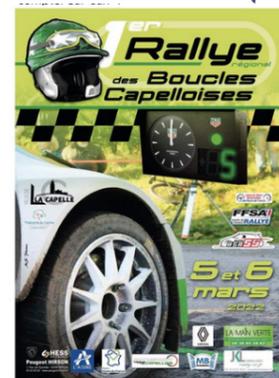
Directeur de publication : Johann Wery
Conception Réalisation : Commission Communication Images : Freepik
Crédit photos : Autosport Capellois, les Bergères de l'Aisne, la Cie "Les lucioles s'en mêlent", Exacode, Mairie
I.P.N.S / 900 exemplaires
Impression encre végétale



Associations

Rallye des Boucles Capelloises les 5 et 6 mars 2022 Quelques informations

- Interdiction de stationner sur toute la place de la Demi-Lune et le parking du haut à compter du vendredi 04/03/2022 à 14h00 jusqu'au dimanche 06/03/2022 à 23h00.
- Interdiction de stationner sur les rues autour de la place de la Demi-Lune ainsi que sur la rue Alfred Bévière le dimanche 06/03/2022 de 06h00 à 23h00.
- Interdiction de stationner et de circuler rue de l'Est le dimanche 06/03/2022 de 06h00 à 23h00.



- Samedi 05/03/2022 : Pour se rendre à la déchetterie, l'accès se fera dans un seul sens de circulation c'est à dire par la rue Jules Carrière pour ressortir par la rue de l'Agriculture.

- Interdiction de circuler rue Jules Carrière et de l'agriculture uniquement le dimanche 06/03/2022 de 06h00 à 23h00. Une information aux riverains sera déposée dans les boîtes aux lettres des rues concernées par l'organisateur.

Conseil Local de la Vie Associative CLVA Date à retenir

13 mars 2022 à 10h30 au Tiers-Lieu, rue des Andiers à La Capelle :

- Réunion d'installation du C.L.V.A suivie de la première plénière qui fera élire leur président(e), vice-président(e) et secrétaire.

TRAVAUX Élagage



Élagage des platanes place de la Demi Lune.
Broyage des branches pour un paillage des massifs de fleurs de la commune (Broyeur Vermeer).

Avancement des travaux aux Andiers



Salon de co-working

CULTURE Nouveau Pass Culture

<https://pass.culture.fr>

Le pass Culture, c'est l'application pour toutes les envies culturelles des jeunes de 15 à 18 ans. Concerts et festivals, cinéma et spectacles, cours de théâtre, de chant, de dessin, livres et bandes-dessinées...

Le pass Culture c'est 20 à 30€ par an de 15 à 17 ans, puis 30€ à 18 ans, à utiliser selon les envies parmi le catalogue d'offres proposées sur l'application.

Divers

Calendrier de vaccinations

ÊTES-VOUS À JOUR DANS VOS VACCINATIONS ?

Le Centre de Promotion de la Santé de l'Aisne vous propose une **séance gratuite** pour tous (à partir de 6 ans) Le 1^{er} mardi de chaque mois de 10h30 à 12h00

A LA MAIRIE DE LA CAPELLE
34 Rue du Général De Gaulle

Nous fournissons gratuitement les vaccins.

Pensez à apporter votre **carte de santé** ou de **vaccinations** si vous en possédez ainsi que votre **carte vitale** et votre **attestation**.
Les mineurs doivent être accompagnés d'un représentant légal.
Pour tous renseignements, vous pouvez nous contacter au : 03 23 57 70 40

04 janvier
1er février
1er mars
05 avril
03 mai
07 juin
2022

À LA CAPELLE
Place de la Demi Lune

EXACODE L'EXAMEN DE PROXIMITÉ

VOUS PASSEZ LE CODE PRÈS DE CHEZ VOUS !
À LA MAISON DES ASSOCIATIONS !

EN CANDIDAT LIBRE OU PAR LE BIAIS DE VOTRE AUTO-ÉCOLE

RESULTATS SOUS 2H

TARIF UNIQUE DE 30 €

Inscription rapide
Réservez votre séance sur **EXACODE.FR**

Le 18/02/2022 à 14:30
Le 04/03/2022 à 14:30
Le 18/03/2022 à 14:30
Le 01/04/2022 à 14:30
Le 15/04/2022 à 14:30
Le 29/04/2022 à 14:30

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Notre passion est votre succès !

Service à la population

Le Garage Solidaire

Le Garage Solidaire favorise l'insertion et la mobilité par des services tels que :

- La réparation
- La Location

Le service de réparation est accessible uniquement sur prescription * :

- Salariés dont les revenus sont inférieurs au SMIC
- Demandeurs d'emploi dont les revenus sont inférieurs au SMIC
- Bénéficiaires de minima sociaux : RSA, ASS, AAH
- Publics accompagnés par Réussir en Sambre Avesnois
- Jeunes de moins de 26 ans, à la recherche d'un emploi, suivis par Pôle emploi
- Salariés des SIAE (Structures d'Insertion par l'Activité Économique)

Si la personne rentre dans les conditions, elle devra contacter le garage afin d'obtenir un rendez-vous. Une cotisation annuelle de 10 € sera demandée au bénéficiaire lors du 1er rendez-vous. Un diagnostic de 10€ pourra être effectué pour voir les potentielles réparations à effectuer sur le véhicule (remboursées lors des réparations si celles-ci sont effectuées dans les 30 jours suivant le diagnostic). La main d'œuvre est de 20€ de l'heure et les pièces sont vendues à prix coûtant avec la possibilité pour le client d'amener ses propres pièces.

*Liste des prescripteurs :

Pôle Emploi / CCAS / Référents RSA / Réussir en Sambre-Avesnois / Mission Locale, SIAE (ACI, EI, ETTI...) / Assistantes sociales / Conseillers départementaux.

Le service de location est accessible pour toute personne majeure en retour à l'emploi (avoir signé un contrat de travail datant de moins de 3 mois, une formation ou un stage). Les véhicules sont utilisés uniquement dans le cadre de déplacements professionnels (Domicile-Travail).

Si la personne rentre dans les conditions, il est possible de faire un contrat d'un mois, renouvelable deux fois maximum, soit trois mois au total. Le prix étant de : 4€/jour pour les voitures, 3€/jour pour les sans permis, 2€/jour pour les scooters et 1€/jour pour les vélos électriques.

Adresse : 1A Rue des Andiers
02260 LA CAPELLE
Tél. : 03 60 73 34 78

Mail : G2sa.lacapelle@association-synergie.fr

Liste des documents à fournir :

- Contrat de travail, formation ou stage
- Carte d'identité
- Chèque de caution (Voiture 450€, Scooter 350€, Vélo 200€)
- Attestation de responsabilité civile
- Permis de conduire

Personnes nées après le 31/12/87 : BSR ou AM pour les scooters et véhicules sans permis

Qui dit carnaval et déguisement, dit crêpes !

Recettes de Crêpes

(source : Cuisine Actuelle)

Ingrédients

(Pour 4 personnes)

- 250g Farine
- ½ Litre de Lait
- 3 Oeufs
- 1 Cuil. à soupe d'huile
- ½ Cuil. à café Sel



Étapes de préparation

1. Versez la farine tamisée dans un saladier, et formez un puits au centre. Versez-y la moitié du lait. Mélangez en ramenant la farine au centre du saladier.

2. Battez les œufs dans un bol et incorporez-les délicatement au mélange farine-lait. Ajoutez l'huile, le sel et mélangez.

3. Continuez à mélanger tout en incorporant le reste du lait jusqu'à l'obtention d'une pâte lisse ni trop épaisse, ni trop liquide. Pour vérifier la bonne consistance : trempez une louche dans la pâte puis passez votre doigt sur son dos. Si la trace est bien nette, votre pâte à crêpes est parfaite ! Si vous avez des grumeaux, vous pouvez lisser votre pâte en vous aidant d'un blender ou d'un mixeur plongeant.

4. Beurrez une poêle anti-adhésive et placez-la sur feu vif. Lorsqu'elle est bien chaude, versez une louche de pâte à crêpe et répartissez-la sur toute la surface en bougeant la poêle. Lorsque les bords commencent à se détacher de la poêle, passez une spatule sous la crêpe et retournez-la. Garnissez-la avec ce que vous aimez (jambon, fromage, petits légumes...). Laissez cuire encore quelques minutes et dégustez immédiatement.

